



République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

ET DES FINANCES

UNITÉ DE COORDINATION ET DE SUIVI DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

FEUILLE DE ROUTE POUR LE
COMITE DE PILOTAGE DE LA
PROTECTION SOCIALE

MAI 2011

I. CONTEXTE / JUSTIFICATION

Le Gouvernement du Sénégal a entamé en 2010, l'élaboration de son Document de Politique Economique et Sociale, qui définit de nouvelles orientations stratégiques et des priorités de développement au cours des cinq (5) prochaines années, après deux générations de DSRP. Ce document présente le cadre de référence des politiques de développement économique et social et énonce les stratégies qui vont servir de leviers pour amener le Sénégal au rang de pays émergent et pour accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à l'horizon 2015.

La protection sociale a toujours été au cœur des priorités du Gouvernement du Sénégal, conscient du fait que l'absence de protection sociale et de mécanismes de gestion des risques constitue un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté. Cela s'est illustré par l'élaboration de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), intégrée dans l'agenda du Crédit de Soutien à la Réduction de Pauvreté -CSRP- (*appui de la Banque Mondiale*) depuis 2005.

Le Sénégal avait ainsi défini un cadre, pour harmoniser toutes les initiatives et asseoir une politique globale, intégrée et concertée de protection sociale qui devait permettre :

- d'augmenter l'accès aux instruments de gestion des risques et aux systèmes de protection sociale, en particulier chez les groupes vulnérables,
- d'accroître les capacités d'accès de ces cibles aux services sociaux de base ainsi qu'aux opportunités économiques, de manière équitable et durable.

Malgré cette volonté politique réelle, les résultats escomptés n'ont pas été atteints et il paraît nécessaire aujourd'hui, de renforcer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), élaborée depuis 2005, en corrigeant les dysfonctionnements constatés dans le dispositif mis en place en matière de travail et de protection sociale (fragmentation des initiatives menées par divers ministères ou organismes donateurs, manque d'harmonisation des programmes, insuffisance dans l'expression des besoins, niveau insuffisant des actions de promotion et de ciblage, etc...).

L'équité dans l'accès à la protection sociale est une priorité clairement indiquée dans le DPES, et le gouvernement s'engage à consentir des efforts pour améliorer la réforme du système de sécurité sociale et des Institutions de Prévoyance Maladie et à assurer une meilleure extension de la couverture en matière de protection sociale, en faveur des populations de l'économie informelle et du monde rural.

Ce système réformé et renoué augmentera les chances du pays d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement tout en contribuant à une croissance économique durable et en favorisant un accès plus équitable des populations aux services sociaux de base. Des actions concertées peuvent faciliter la mise en place d'un système de Filets Sociaux efficace, qui cible au mieux les bénéficiaires, en mettant l'accent sur les plus pauvres et plus vulnérables.

Le Comité de pilotage qui est mis en place va surtout aider les acteurs à mieux organiser le secteur de la protection sociale et à prendre des mesures adéquates pour faciliter l'atteinte des objectifs fixés.

II. Résultats attendus

- Une meilleure coordination des interventions de protection sociale est assurée avec la collaboration des partenaires ;
- les expériences en cours dans notre pays sont capitalisées;
- des approches communes en matière de ciblage, de définition des priorités et de suivi évaluation, sont initiées;
- des réponses aux chocs et les moyens de leur financement sont identifiés.

III. Fonctionnement

Les modalités de fonctionnement seront définies par les membres du comité, qui auront en même temps la responsabilité de réfléchir sur la formulation et le financement d'un Plan d'Action Multisectoriel.

Le bras armé de ce comité de pilotage sera un comité technique qui fera le travail d'animation et assurera le suivi des activités consignées dans cette feuille de route ci-joint.

**Projet de feuille de route du Comité de
Pilotage de la Protection Sociale**

Dates et Périodes	Activités	Objectifs	Responsable(s)	Observations/Tâches
17/05/2011	Réunion de mise en place du Comité de Pilotage	Mise en place du Comité de Pilotage	UCSPE	Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances préside la réunion avec les acteurs impliqués dans la Protection Sociale (PTF, Sectoriels, Société civile)
31/05/2011	1 ^{ère} Réunion du Comité de Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> Examen et validation des TDR du comité de pilotage Mise en place du comité technique Discussion sur le projet d'arrêté ministériel 	UCSPE	Le Comité Technique est mis en place sur proposition
15 juin 2011	1 ^{ère} Réunion du Comité Technique	<ul style="list-style-type: none"> Examen et validation des TDR du Comité Technique Présentation et validation du Projet d'arrêté Discussion sur le recrutement du Consultant et des TDR 	UCSPE	Le mandat du Comité technique est précisé et le contenu du Projet d'arrêté est validé avant sa transmission au MEF.
23 juin 2011	2 ^{ème} Réunion du Comité Technique	<ul style="list-style-type: none"> Examen des CV et sélection du Consultant Examen et validation des TDR du Consultant 	UCSPE	Le Consultant est sélectionné et son mandat est précisé dans les TDR.
30 juin 2011	3 ^{ème} Réunion du Comité Technique	Partage des TDR avec le Consultant	UCSPE	Prise de contact avec le Consultant et échange sur son mandat
13 juillet 2011	4 ^{ème} Réunion du Comité Technique	Examen et validation de la note conceptuelle et de la feuille de route pour l'élaboration du Plan d'Actions multisectoriel	CT- Consultant	Le Consultant propose une note conceptuelle et une feuille de route au comité, pour validation
21 juillet 2011	Atelier technique avec les sectoriels et les PTF selon le socle de la protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> Identification des projets/programmes prioritaires des ministères à réaliser avec un ou des PTF 	Comité Technique	Les projets et les programmes proposés, ainsi que les besoins de financement sont

Dates et Périodes	Activités	Objectifs	Responsable(s)	Observations/Tâches
		<p>selon leur domaine d'intervention et selon le socle de la protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des besoins de financement et des Sources 		mis en cohérence avec le PAP du DPES
29 juillet 2011	5 ^{ème} Réunion du Comité Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du draft de plan d'action multisectoriel • Discussion sur la mise en œuvre du Plan d'action et sur le dispositif de Suivi évaluation 	UCSPE-Consultant	Validation des projets Soumission aux autorités pour intégration dans le budget
10 Août 2011	2 ^{ème} Réunion du Comité de Pilotage	Présentation et validation du Plan d'Action	Comité Technique	Echange entre le gouvernement et les PTF sur la mise en œuvre du Plan
17 Août 2011	6 ^{ème} Réunion du Comité Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges sur les recommandations de la réunion du Comité de Pilotage • Discussions sur le démarrage des actions inscrites dans le Plan d'action 	UCSPE	
6-7 Septembre 2011	Atelier de Renforcement de capacités des acteurs	Former les sectoriels et autres acteurs à se familiariser avec les concepts de la protection sociale (conceptualisation, suivi évaluation des projets, définition d'indicateurs)	Comité Technique	Cette activité est un élément du Plan d'action
Octobre 2011	7 ^{ème} Réunion du Comité Technique	Echanger sur l'état d'avancement du Plan d'actions	UCSPE	
Décembre 2012	3 ^{ème} réunion du Comité de Pilotage	Evaluation de la mise en œuvre du plan d'action	UCSPE	Echange entre le gouvernement et les PTF sur la mise en œuvre du Plan